

**Tableau de présentation des programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB
PREVISIONNEL**

Année(s) : 2017 à 2020 Ville : ANGOULEME Quartier prioritaire : BEL-AIR GRAND FONT
 Organisme : SA LE FOYER Nombre de logements concernés dans le quartier : sous abattement (32), en exonération (1) Montant de l'abattement annuel (valeur 2016) : 7 381 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle (valeur 2016)	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance						
	Agents de médiation sociale	La SA LE FOYER participe financièrement à OMEGA Médiation Sociale et dispose d'une médiatrice intervenant sur le quartier. Poursuite de ces actions jusqu'en 2020.	Médiateur social: coût annuel 52468 € soit au prorata du poids du parc de ce QPV par rapport au parc Charentais (0,7%) = 367 € et coût participation à OMEGA médiation 23800 € soit au prorata du parc de QPV par rapport au parc GA (1,1%) = 262 €.	629 €		629 €	9%
	Agents de développement social et urbain						
	Coordonnateur hlm de la gestion de proximité	La SA LE FOYER dispose d'un coordonnateur de service gestion de proximité, d'un coordonnateur des personnels de proximité et d'un agent de proximité. Maintien de ces postes jusqu'en 2020.	Coordonnateur de service: coût annuel 62746 € soit au prorata du poids du parc de ce QPV par rapport au parc Charentais (0,7%) = 439 €. Coordonnateur des personnels de proximité: coût annuel 49334 € soit au prorata du poids du parc de ce QPV par rapport au parc Charentais (0,7%) = 345 €.	784 €		784 €	11%
	Référents sécurité	La SA LE FOYER participe au CLSPD (PDPD Charente 2013-2017) décliné localement ainsi qu'aux réunions de veille, réunissant, par secteur, les partenaires compétents. Maintien de la participation à ces instances et aux différentes réunions jusqu'en 2020					
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)	La SA LE FOYER prévoit de maintenir des formations spécifiques sur le sujet					
	Sessions de coordination inter-acteurs						
	Dispositifs de soutien						
Sur-entretien	Renforcement nettoyage	Budget de 3500 € annuels sur des actions de sur-entretien	Décapage ensemble des sols des parties communes (2017) qui sera poursuivi avec un budget annuel équivalent fléché sur des actions équivalentes de sur-entretien sur les exercices 2018 à 2020	3 436 €		3 436 €	47%
	Enlèvement de tags et graffitis						
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention						
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)						
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	La SA LE FOYER dispose d'un contrat de prestataire extérieurs pour l'enlèvement des encombrants	Conformément à l'arrêté C.cass, 3 ^e ch.civ. 15 mai 2008 elle ne récupère pas cette dépense auprès des locataires				
	Renforcement ramassage papiers et détritrus						
	Enlèvement des épaves						
	Amélioration de la collecte des déchets						
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité	Voir lignes "agents de médiation sociale" et ligne "référents sécurité".					
	Vidéosurveillance (fonctionnement)						
	Surveillance des chantiers						
	Analyse des besoins en vidéosurveillance						
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires	Dans le cadre du Plan de Concertation Locative dotation financière aux associations de locataires. Cette dotation sera maintenue sur la période 2016-2020	7561 € annuel répartis au prorata du poids du QPV considéré par rapport à l'ensemble du patrimoine de la SA soit 0,6%.	45 €		45 €	1%
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...						
	Enquêtes de satisfaction territorialisées	La SA LE FOYER mène comme tous les bailleurs une enquête de satisfaction des locataires réalisée tous les 3 ans depuis 2003. Elle réalise également des enquêtes plus ciblées lorsqu'elle livre des opérations neuves, de réhabilitation ou de gros entretien. Ces actions seront maintenues sur la période 2016-2020					
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	Participation à diverses animations à venir (Fête des voisins, Faites de la Solidarité...)					
	Actions d'accompagnement social spécifiques						
	Services spécifiques aux locataires (Ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)						
	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion)	Clauses d'insertion éventuelles, mobilisation de la Régie Urbaine selon nécessité					
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services						
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)	Budget de 2000 € annuels sur des actions de petites améliorations programmées en concertation de proximité avec les locataires	Actions programmées annuellement en concertation de proximité avec les locataires (budget: 2000 €): 1ère action 2017 = remise en état de l'allée derrière la résidence - côté tunnel - afin que les locataires puissent y faire un jardin	2 000 €		2 000 €	27%
	Surcoûts de remise en état des logements						
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...)		Badges d'accès à la voie sécurisée desservant les entrées d'immeuble de la Résidence de la Gare fournis à chaque locataire	570 €		570 €	8%
						7 464 €	101%